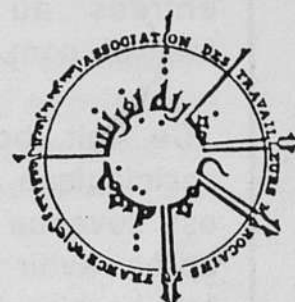


TRAIT D'UNION

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ATMF



Numéro :1

Octobre 1989

10, RUE AFFRE 75018- PARIS TEL. 42 55 91 82

EDITORIAL

"**T**rait d'Union" est comme son nom l'indique un bulletin de l'ATMF qui a pour objectif de renforcer les liens entre les différents militants et sympathisants de notre association, les associations amies et les différentes institutions concernées par les questions de l'immigration.

Ce bulletin se veut le reflet de ce que nos différentes sections à travers la France mènent comme activités. Il est aussi un outil de réflexion et d'échange où les points de vue et les opinions se confrontent librement.

Au moment où l'immigration est devenue un enjeu politique considérable non seulement au niveau de la France, mais aussi à l'échelle européenne ; nous voulons contribuer modestement à mieux faire connaître la réalité de la communauté marocaine à travers ses richesses culturelles, associatives et de combats quotidiens pour l'égalité et la dignité.

Pour des Etats Généraux de l'Immigration Marocaine en France

L'immigration marocaine en France vit des transformations profondes dans sa composition (âge, sexe, secteurs d'activités), ainsi que dans son rapport au projet migratoire initial (retour ou installation définitive en France).

Elle est confrontée à des choix importants qui déterminent le présent et l'avenir de notre communauté.

Des caractéristiques

Malgré l'ampleur du chômage qui touche de plein fouet les travailleurs marocains concentrés à l'origine dans des secteurs en crise et en cours de restructuration (automobile, sidérurgie, bâtiment), les travailleurs marocains ont opté dans leur majorité pour l'installation définitive en France.

La première immigration en France en nombre qui a eu recours ces dernières années à la procédure du regroupement familial est la marocaine. 35 % des

entrées au titre du regroupement familial sont d'origine marocaine.

Ce fait bouleverse la composition sociologique de notre communauté qui est devenue une immigration familiale après avoir été une immigration de "célibataires".

La féminisation de l'immigration marocaine est devenue une donnée fondamentale avec un pourcentage de plus en plus important de femmes qui travaillent. Le taux d'enfants nés ou scolarisés en France est le plus important en comparaison avec celui des autres communautés immigrées.

Des défis

Ces transformations qui se sont produites en un laps de temps assez court (moins d'une dizaine d'années), posent des défis importants à toute notre communauté en ce qui concerne sa place dans la société française. Beaucoup d'interrogations s'imposent, notamment :

Quelle place la communauté marocaine doit occuper en tant que partie prenante dans la société française ?

- Quel avenir sur le plan social et économique pour notre communauté ?

- Quels projets éducatifs pour les enfants et les jeunes dans la société française pour échapper à l'échec scolaire, au chômage et à l'assimilation ?

- Comment sauvegarder notre identité culturelle dans un contexte comme celui de la France ?

Cela nécessite la clarification de notre rapport à la langue, à la culture et à la religion.

- Quel rôle l'immigration marocaine peut-elle jouer dans le nouveau contexte de l'Europe de 1993 avec le risque de marginalisation des immigrations extra-européennes ?

- Quels rapports avoir avec le pays d'origine en tant que communauté installée définitivement en France et en Europe ?

Ces interrogations et d'autres peuvent constituer la toile de fond des travaux des Etats Généraux de l'immigration marocaine, afin d'arriver à une meilleure connaissance et maîtrise des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Des Etats Généraux avec qui ?

Les EGIM doivent être à l'image de la diversité actuelle de l'immigration marocaine. Au delà des âges et des sexes (jeunes, femmes, hommes), l'immigration marocaine se diversifie aussi dans ses champs d'activité. Les travailleurs occupent des secteurs aussi divers que la métallurgie, les mines, la pêche, le travail agricole, les hôpitaux, les arts...etc.

Par ailleurs, l'immigration marocaine s'est donnée des structures autonomes

sous forme d'associations déclarées ou de regroupements de fait, tels que des associations locales, régionales ou nationales, ou bien des comités de résidents ou de défense des droits.

Les Etats Généraux doivent rassembler toutes ces composantes et ces sensibilités issues de l'immigration et autonome vis à vis de tout pouvoir, avec pour seul enjeu la rencontre et la réflexion sur notre présent et notre avenir.

Des Etats Généraux comment ?

La réussite d'une telle initiative nécessite une préparation à laquelle le maximum de bonnes volontés doivent y être associées. Une dynamique doit être créée

par le bas à travers des rencontres locales, thématiques, liées à la réalité locale de l'immigration marocaine(exemple : le problème des mineurs dans le Nord, ou les travailleurs saisonniers dans le midi de la France, ou bien les problèmes de l'école, du chômage...etc).

Au niveau national, un comité de préparation des EGIM composé des structures associatives marocaines intéressées par le projet, des comités locaux constitués et de personnes qualifiées disposées à s'investir pour la réussite de ce projet, doit se réunir dans les meilleurs délais pour mettre au point les préparatifs et le déroulement des Etats Généraux.

La réussite de ce projet ambitieux nécessite un état d'esprit qui dépasse les luttes de chapelles ou les tentatives de récupération pour aller vers l'essentiel.

L'immigration marocaine vit actuellement un tournant capital dans son histoire. Cela justifie une telle initiative pour permettre la rencontre des différentes composantes de notre communauté afin d'**échanger**, de **discuter** et de **réfléchir ensemble** sur notre présent et notre avenir.

" POUR UNE EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME"

CNDP, 1989, 152 pages.

Une sélection d'ouvrages, de revues, d'outils sur ce thème. Comment enseigner les droits de l'Homme ? Comment éduquer aux droits de l'Homme ? Ce document propose quelques références et quelques pistes. A qui s'adresser ? où trouver des documents ?

Cette brochure peut vous faciliter la tâche.

A commander au
CNDP - Direction documentaire
29, rue d'Ulm 75005 Paris.
Prix : 61F + frais de port.

VIE ASSOCIATIVE

"ESPACES POUR UNE NOUVELLE CITOYENNETÉ"

Samedi 21 octobre 1989 à partir de 14h Esplanade du Château de Vincennes

Le CAIF et ses Associations membres organisent une grande fête dans le cadre du Bicentenaire de la Révolution Française et de la Déclaration des Droits de l'Homme.

. .Spectacle son et lumière " les Voyageurs de l'Histoire

. .Village enfants : Rassemblement de l'Avenir.

. .Village Associatif

. .La "FALLA" de Valentia (Espagne).
Notre association tiendra un stand dans le village associatif.
Venez nombreux.

COLLOQUE 1789-1989 : Immigration et Citoyenneté en Europe

Amiens - 27-28-29 octobre 89

1789, année - référence pour la

démocratie et la citoyenneté 1989, année - étape dans la construction de l'Europe.

Quelle place auront dans cette Europe communautaire les non nationaux ?

Plus qu'une recherche théorique, ce colloque se veut une occasion de témoignages, de rencontres entre ceux qui, dans leur pays d'adoption, participent déjà à la citoyenneté locale.

Contact : A.S.E.C.A (Association de Soutien à l'Expression des Communautés d'Amiens)

74, rue des Jacobins 80027 Amiens
Tél : (33) 22 80 01 16.

C'EST A LIRE

" Le guide de la protection sociale des étrangers en France".

L'application abusivement restrictive de la réglementation en vigueur conduit souvent à priver les immigrés et leurs familles de la protection sociale à laquelle ils ont droit.

Ce guide permet aux usagers de connaître précisément leurs droits et de pouvoir les défendre.

GISTI

46, rue de Montreuil 75011 Paris
Tél : 43 67 04 06.